

Monde du travail

Le secteur privé balise le terrain sanitaire de la reprise

Au loin retentit la sirène annonciatrice d'un retour graduelle au travail. Ce rappel des troupes intervient après six semaines de confinement national afin d'éviter la propagation du coronavirus dans le pays. En amont, dans un document détaillé en date du 28 avril, Business Mauritius met ses membres devant leurs responsabilités envers les employés. L'organisation met l'accent sur les normes sanitaires à suivre sur le lieu du travail avec l'omniprésence d'une mortelle pandémie planant sur le tout. « *En temps normal, les employeurs ont une obligation légale de veiller à tout moment à la santé de leurs employés de même que leur sécurité au travail. Tout en reconnaissant ce devoir statutaire,*

dans un présent contexte de pandémie, les employeurs ont une responsabilité morale additionnelle quand il s'agit d'aider le pays à combattre la propagation du coronavirus. Business Mauritius a élaboré un ensemble des meilleures pratiques ayant trait à des questions-clé que les entreprises pourront être appelées à considérer et y pourvoir dans l'organisation des opérations, dans un environnement de post-confinement » affirme l'organisme dans un document de 10 pages.

Quel est l'objectif de ces mesures sanitaires suggérées ? Ces pratiques visent à aider dans protection des employés contre la construction du Covid-19 sur le lieu du travail, stopper la transmission s'il y en a, prévenir la flambée et retarder la propagation. Il

est aussi question d'accélérer et d'aider dans l'accès à des soins optimaux pour des employés potentiellement infectés. Il s'agira également de minimiser l'impact de l'épidémie sur le système de santé, les services sociaux et l'activité économique nationale.

Le couvre-feu sanitaire prend fin lundi 4 mai, sur le coup de minuit. Passé ce cap, entreprises engagées dans la production et les bureaux entament un long processus de reprise. Les banques, épine dorsale de l'économie mauricienne, représentent le premier secteur à entamer une intensification des activités. Un nombre supérieur d'agence sera accessible au public, tout en respectant les normes sanitaires.

En 2020, la contraction économique pourrait aller jusqu'à 11% selon une

estimation communiquée par le ministère des Finances. Les secteurs du tourisme et de la manufacture sont les plus touchés avec nos marchés principaux toujours en confinement. Bien que la normalisation des activités ne serait pas pour demain, à Maurice, on ne peut prendre le risque qui permettrait au coronavirus de s'éterniser sur notre territoire.

« *Avec la reprise progressive des activités économiques, les entreprises auront un rôle très important à jouer dans la conduite prudente de leurs activités et opérations, ce visant à limiter la propagation du virus et (s'assurer) qu'il n'y ait pas de résurgence ou de deuxième vague ou de vagues successives de l'épidémie,* » souligne Business Mauritius.